

Coronavirus et médecine du travail

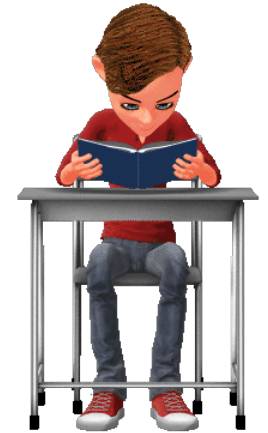
Collaboration entre spécialistes MSST et organes d'exécution

5 novembre 2020

Dr Dieter Kissling

Tâches du médecin du travail durant la pandémie de COVID-19

- Conseiller les entreprises, institutions et politiques
- Conseiller et assurer le suivi d'individus
- Acquérir en permanence des connaissances dans un environnement scientifique en mutation rapide
- Gérer sa propre entreprise
 - Former ses collaborateurs travaillant avec des patients
- À quoi ressemble la «nouvelle normalité»?
 - Conséquences pour la santé des travailleurs



Conseiller les entreprises, institutions et politiques

- Entreprises
 - Participation à des cellules de crise
 - ABB Suisse: 75 séances depuis mars avec cellule de crise
 - ABB Suisse: 30 séances depuis mars avec préposés à la sécurité
 - GE Suisse: 80 séances depuis mars
 - Siegfried Zofingue: 40 séances depuis mars
 - Nombreuses autres entreprises avec des problématiques spécifiques
 - Thèmes
 - Évolution de la pandémie
 - Plans de protection
 - Mesures de protection des collaborateurs
 - Soutien de la communication interne par le biais d'exposés, de formations



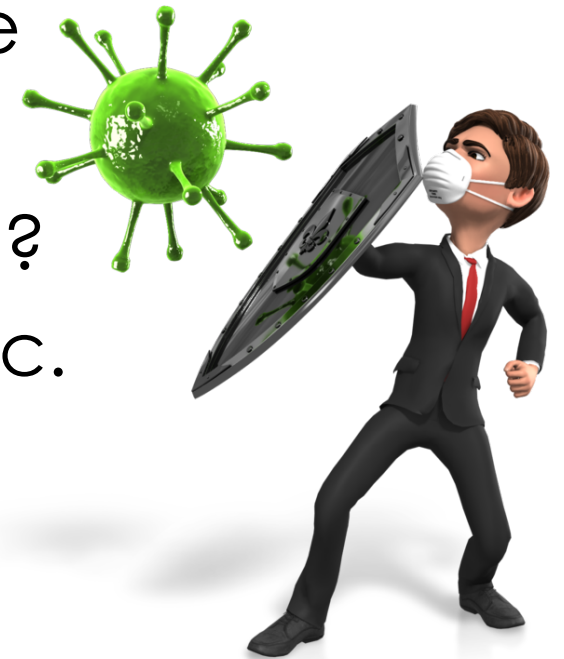
Exemples de mesures de protection des collaborateurs (1)

- Prise de température à l'entrée du bâtiment: pertinent ou non?
- Contamination par les surfaces (livraisons provenant de Chine)
- Port de masques; si oui, lesquels?
- Danger lié aux installations de climatisation et ventilation dans les bâtiments
- Densité d'occupation des zones de travail
- Ergonomie en télétravail
- Gestion des patients à risque
- Dépistage (frottis) de la COVID-19 pour équipes en contact



Exemples de mesures de protection des collaborateurs (2)

- Détermination du taux d'anticorps de la COVID-19 en cas d'obligation imposée à la filiale suisse par le groupe au Royaume-Uni
- Exposés sur la COVID-19 par visioconférence
- Mesures pour les collaborateurs à l'étranger
- Comment diriger dans la nouvelle normalité?
- Commande de vaccins contre la grippe, etc.



Prise de température à l'entrée des locaux



Demande reçue concernant les bureaux

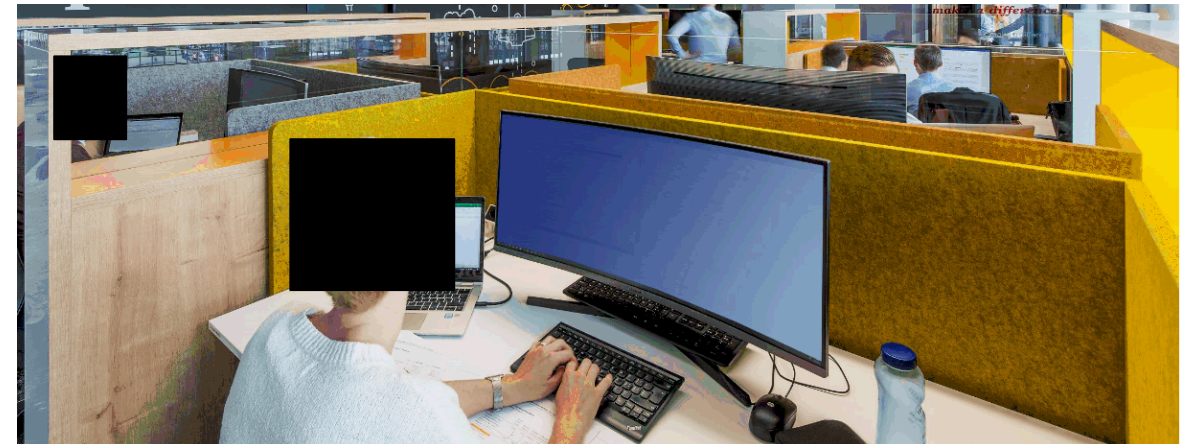


Monsieur,

Au cours des deux dernières années, nous avons modernisé et transformé certains de nos bureaux, et investi dans de nouvelles tables de travail (cf. photo en annexe). Pour ces postes de travail, je me demande si, compte tenu des conditions de distanciation liées à la COVID-19, le poste de travail d'en face peut être utilisé et, dans la négative, quelles mesures pourraient le permettre.

Par ailleurs, j'ai encore d'autres interrogations concernant le «restaurant du personnel» et les conditions en lien avec la COVID-19.

Meilleures salutations



Demandes reçues concernant la procédure à suivre en cas de contact avec des personnes positives

Monsieur,

Nous avons, parmi notre personnel, régulièrement des cas où un membre de la famille a été testé positif à la COVID-19 et où nous devons mettre nos collaborateurs en quarantaine. Il existe à cet égard une grande incertitude quant à la date de fin de la quarantaine de nos collaborateurs.

Exemple: La cellule de traçage des chaînes de transmission du canton de Zurich m'a dit que la quarantaine des membres de la famille prend fin avec l'isolement de l'enfant (fille). D'après ce que j'ai compris (contagiosité et temps d'incubation), cela n'est pas correct et il faudrait attendre 3 ou 4 jours, plutôt 3 selon moi.

Que recommandez-vous et pour quelles raisons?

Questions sur la prévention



Monsieur,

J'aurais à nouveau une ou deux questions concernant les thèmes suivants:

- Faut-il organiser une vaccination contre la grippe en entreprise (Est-ce pertinent? Pourriez-vous vous en charger?...)
- Port du masque obligatoire au travail (Est-ce pertinent? Cela permet-il de passer outre la distance de 1,5 m?...)
- Réunions et événements en entreprise (plan de protection ou uniquement liste des contacts?...)

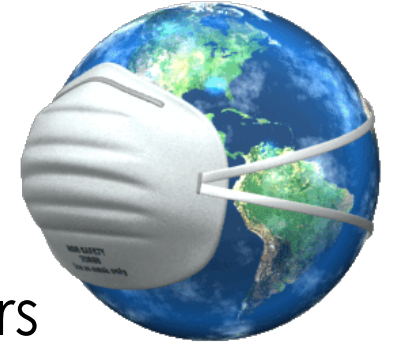
Port du masque obligatoire en entreprise

Monsieur,

Nous avons prévu d'instaurer une obligation générale de port du masque dans notre entreprise, et envisagé de fixer le seuil à un taux d'incidence sur 7 jours de 30/100 000 habitants.

Cette décision est désormais remise en question par les comités d'entreprise de nos sites en Allemagne qui estiment que ce seuil devrait être fixé à 50/100 000 habitants. Pourriez-vous me fournir des arguments en faveur de l'un ou l'autre seuil?

Je vous remercie d'avance.



La «nouvelle normalité»



The poster is for a 'WOMEN'S TALK' event. It features a dark red background. On the left, there is a white circle containing the text 'WOMEN IN BUSINESS EVENT'. To the right of the circle, the title 'WOMEN'S TALK' is written in large, white, serif capital letters. Below the title, the date and location 'BASEL, MONTAG, 28. SEPTEMBER 2020' are written in a smaller, white, sans-serif font. The main topic, 'NEUE ARBEITSWELT: WAS BRINGT UNS DIE FLEXIBILITÄT WIRKLICH?', is written in large, white, sans-serif capital letters. Below this, a paragraph of text in a smaller, white, sans-serif font discusses the challenges and opportunities of the new normality. At the bottom, a line of text in a smaller, white, sans-serif font invites discussion.

WOMEN'S TALK

WOMEN IN BUSINESS EVENT

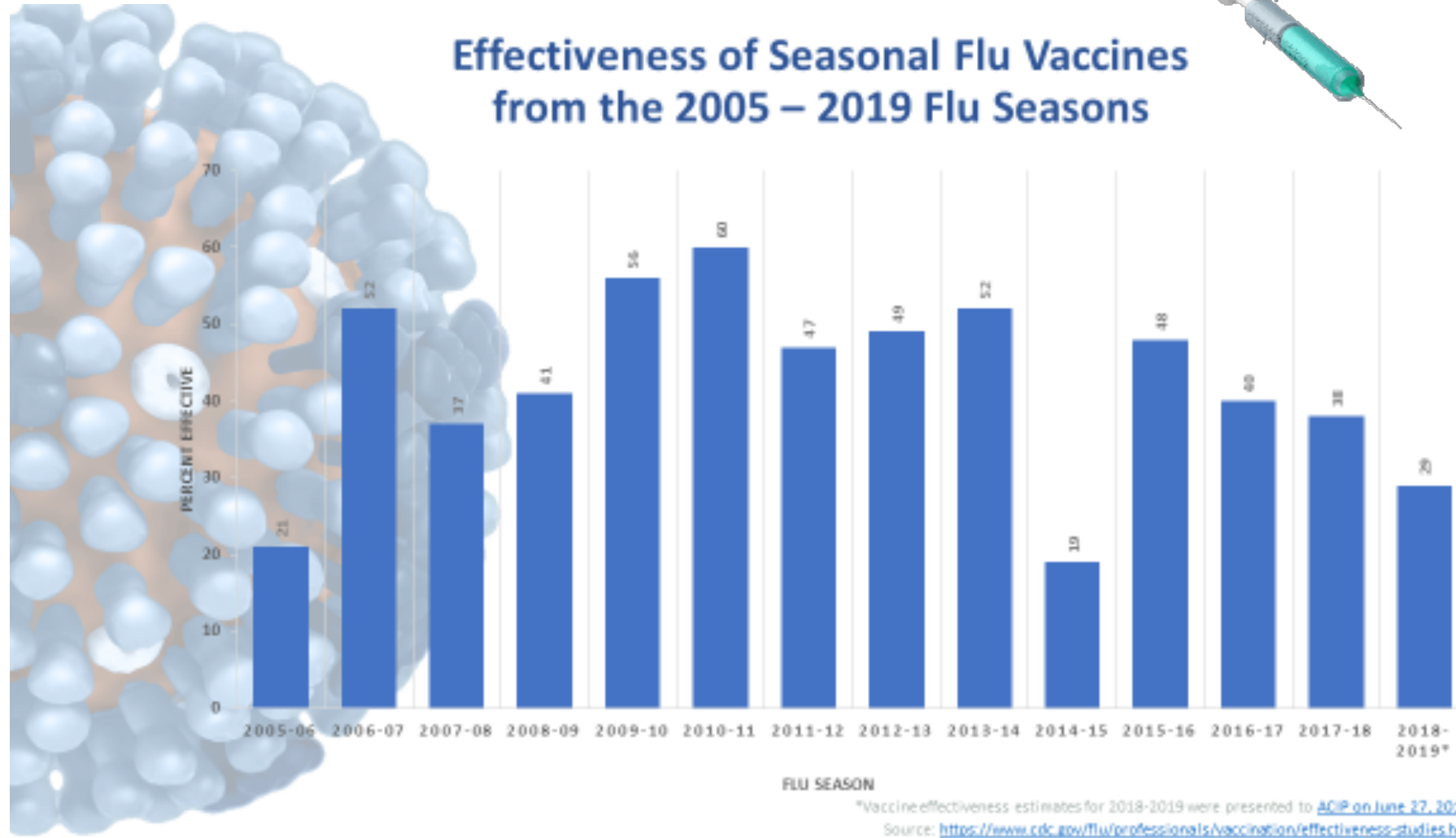
BASEL, MONTAG, 28. SEPTEMBER 2020

**NEUE ARBEITSWELT:
WAS BRINGT UNS DIE FLEXIBILITÄT WIRKLICH?**

In Zeiten von Corona haben sich viele von uns von heute auf morgen im Homeoffice wiedergefunden. Für die einen Fluch, für die anderen Segen. Welche Vor- und Nachteile sind mit der Arbeit von zu Hause aus verbunden – in Bezug auf die Art und Weise wie wir arbeiten, auf die Gesundheit und aus rechtlicher Perspektive? Wie werden wir in Zukunft arbeiten? Was bedeutet das für die Unternehmenskultur? Wie wichtig werden Flexibilität und Agilität? Und wie müssen sich Arbeitgeber auf die neuen Gegebenheiten einrichten?

Diskutieren Sie diese und weitere Fragen mit uns.

Vaccination contre la grippe et coronavirus



Influenza Division



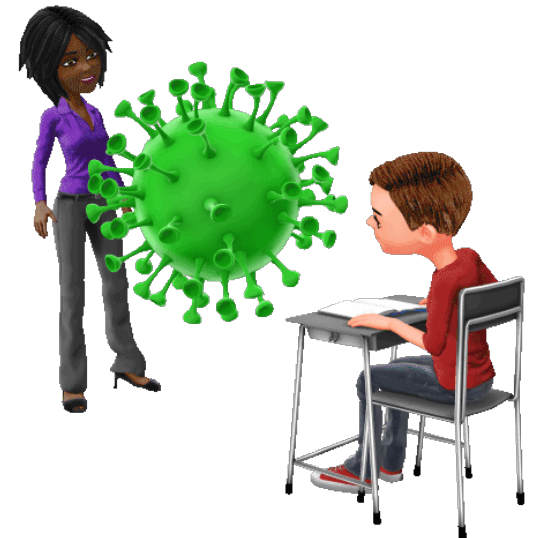
Besoins des travailleurs

- Entretiens avec des personnes testées positives
- Comportement à adopter après des contacts avec des personnes testées positives
- Classification comme patient à risque?
Mesures de protection
- Entretiens motivés par la peur de la COVID-19



Exemple de patients à risque – Grossesse

- Dans les écoles obligatoires d'un canton suisse, 50 enseignantes et maîtresses d'école enfantine enceintes se sont vu délivrer une incapacité de travail.
- Quelles mesures de protection peuvent être introduites pour permettre à ce groupe à risque de travailler en toute sécurité?



Acquérir les compétences professionnelles



- Lecture quotidienne de la presse
- Mise à jour quotidienne des directives et décisions de l'OFSP
- Lecture quotidienne de publications scientifiques sur la COVID-19
 - Questions épidémiologiques
 - p. ex. mode de transmission → mesures de protection
 - Évolution de la maladie
 - Thérapies / Nouvelles thérapies
 - Situation concernant le développement d'un vaccin



Tâches dans son entreprise

- Direction de l'équipe pandémie
- Élaboration du plan de protection
 - Directives internes, directives FMH
 - Contrôle du respect du plan de protection
- Communication interne
- Transfert interne de savoir-faire
- Désignation d'interlocuteurs pour les questions des collaborateurs internes
- Suivi des patients en lien avec les personnes testées positives à la COVID-19
- Gestion des stocks et achat de matériel de protection
- Aspects économiques
 - Chômage partiel en raison de patients qui ne viennent pas



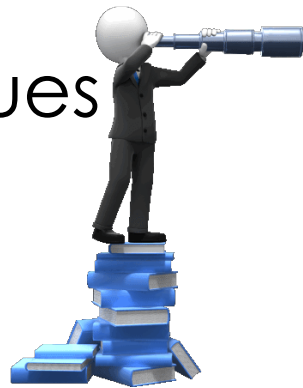
Organisation du travail au sein de l'Institut

- Introduire et imposer le port du masque obligatoire
- Aménager des canaux de communication
- Mettre en place une hotline COVID-19
- Séparation spatiale entre les patients infectés et les autres patients
- Jusqu'à 70 frottis par jour
 - Frottis, envoi, communication des résultats
- Maintenir la motivation des collaborateurs
- Coordonner les différents processus: vaccination contre la grippe, frottis et patients normaux



Expériences

- Haute acceptation du médecin du travail et estime élevée pour ce dernier
- Énorme défi lié aux délais
- Très important progrès des connaissances grâce à l'apport permanent de nouvelles données scientifiques
- Attentes: déjà connaître ce que le futur réserve
- Collaboration difficile avec les autorités
- Collaboration difficile avec la presse
- Peu de contacts avec des chargés de sécurité, aucun contact avec l'hygiène du travail et les organes d'exécution
 - Interlocuteurs principaux: service du personnel, directions



Conclusion

La médecine du travail est une discipline professionnelle exigeante, passionnante et qui a du sens